

**Sujet :** [INTERNET] Contre le parc éolien à Sainte Gemme/Balanzac

**De :** anny leemann <ann9lee7@yahoo.fr>

**Date :** 07/06/2024 02:05

**Pour :** "pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr" <pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour j'ai déposé ma contribution sur le site des registres dématérialisés (n°314) et souhaite par la présente vous la faire parvenir également.

Anny Leemann

\*\*\*

Bonjour, suite à une rencontre avec M. Humbert à la mairie de Sainte Gemme, j'apporte mes observations...

Le projet non validé il y a quelques années est remis à enquête alors que les habitants n'en n'ont pas voulu. Les éoliennes ont gagné en volume et sont bien proches des habitations ce qui apportera d'importantes nuisances 24/24. L'environnement est également impacté car il en sera modifié (faune, flore, pollution des nappes, bétonnage, etc.).

La société Energie des Rouches gravite au cœur d'investisseurs dont la prérogative est de faire du bénéfique, ce qui pose souci en regard des conséquences sur l'environnement et nos lieux de vie. Quand à l'électricité fournie, privée/privatisée elle sera vendue au plus offrant et bien entendu cher.

Les questions énergétiques ne doivent pas être abandonnées à la solde d'une poignée d'actionnaires et de financiers. C'est une question de société qui engage une réflexion sur nos modes de vie, la défense du vivant et la préservation de la nature qui elle nous permet d'exister. Cela ne doit en aucun cas être mis ou laissé entre les mains de spéculateurs plus intéressés par le gain que la survie de nos sociétés. Nous le vérifions aujourd'hui au quotidien au travers l'organisation des lobby industriels, financiers qui nous étranglent et détruisent notre environnement (avec l'aval de politiciens de métiers) s'imaginant à l'abri des dégâts qu'ils causent.

Pour revenir aux 3 éoliennes, les multiples dossiers mis à notre disposition paraissent bien, toutefois ils ne s'adressent pas à des non initiés malgré la teneur très générale et simpliste de leur contenu. Ils semblent avoir été conçu sur plan et non sur le terrain. La littérature "dédramatisante" de ces dossiers apporte plus l'impression d'être baratiné qu'informé. Aucune donnée quant aux droits et obligations auxquels s'engagent la société Energie des Rouches ainsi que ses partenaires n'est porté à notre connaissance. On peut donc augurer qu'avec pareille langue de bois, les nuisances décrites seront largement décuplées (volume sonore des pales, impacts sur l'environnement, couloirs migratoires, vie des villages avoisinants durant le chantier et ensuite, etc.) et la responsabilité de l'entreprise amoindrie en dehors de ramasser de l'argent.

Je ne souhaite pas parler des agriculteurs ok pour louer leur terre durant 35 ans. Vraisemblablement soumis aux pratiques des semenciers, ils pensent y trouver un bol d'air...

Dans la pratique, habitant au Mur, je suis totalement impactée. Je n'ai trouvé aucun argument pouvant me convaincre de son intérêt général. Ce projet n'apporte que des désavantages sur site. L'atout d'une énergie propre n'est pas prouvée au vu de la dégradation du cadre de vie humain et naturel. La seule chose qui s'avère certaine est le profit d'un groupe privé.

La 4ème éolienne ayant sursoit définitivement aux impératifs militaires, que les 3 autres le soient au respect d'un cadre sain. Non à une vision de société obéissant au tout économique, il y a des solutions autres et viables quant au renouvellement des énergies. Elles passent par un environnement et des pratiques non toxiques.

Je remercie M. Humbert pour son accueil mais déplore que cette enquête publique n'aie été ouverte que 37 jours. C'est vraiment court pour pouvoir se réunir, se concerter, échanger sur un dossier qui dépasse largement le cadre de voisinage, à moins que cela n'ait été fait exprès...

Cordialement